

Membres présents :

- PROJET KLEINPETITFRUIT SAINT-GILLES – ARNOULT VANDAMME
- SERVICE ECO-CONSEIL SAINT-JOSSE – HUGO BAUFAYT
- SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ANDERLECHT – SANDRA GUIBERT
- SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ETTERBEEK – ANNE-SOPHIE DUBRUX
- GESTIONNAIRE DE PROJETS ALIMENTATION DURABLE IXELLES – LOUISE BALFROID
- SERVICE CLIMAT BRUXELLES – POL BILLON
- BRULOCALIS – ELODIE D’HALLUWEYN
- BE - JOELLE VAN BAMBEKE
- BEE – MARIE DETIENNE

Animation & secrétariat :

- MÖBIUS – COLINE QUESTIAUX & MARGOT DENIS

Communes et CPAS invités et absents :

- BERCHEM-SAINTE-AGATHE (*EXCUSÉ*)
- FOREST (*EXCUSÉ*)
- JETTE (*EXCUSÉ*)
- UCCLE (*EXCUSÉ*)
- WATERMAEL-BOITSFORT (*EXCUSÉ*)
- AUDERGHEM (*EXCUSÉ*)
- KOEKELBERG (*EXCUSÉ*)
- WOLUWE-SAINT-LAMBERT (*EXCUSÉ*)
- WOLUWE-SAINT-PIERRE
- MOLENBEEK
- SCHAERBEEK
- GANSHOREN
- EVERE

Ordre du jour :

1. Introduction
 - a. Mise en contexte
 - b. Actualités de l’administration
2. Discussion
 - a. La dynamique communale d’alimentation dans les cantines : présentation, partages d’expérience et échange sur les besoins des communes
 - b. Plan d’action pour la production fruitière : retour du groupe de travail, partage d’expérience et alignement avec les initiatives communales
3. Prochaines étapes

1. Introduction

Notes :

Le secrétariat débute par une brève remise en contexte de la stratégie Good Food 2 et de ses instances de gouvernance. Ensuite, le secrétariat présente les **réalisations marquantes** des administrations co-porteuses de la stratégie en 2024 et des autres structures de gouvernance.

Le Comité de coordination s'est réuni la semaine dernière et a travaillé sur son **positionnement face au prochain gouvernement**. Les cinq administrations souhaitent continuer à co-porter ensemble la stratégie GF, et améliorer certains aspects de la collaboration (ex : cadre plus pérenne, indicateurs communs, suivi de l'impact multidimensionnel,...).

Les différentes administrations ont également fait part de leurs **actions marquantes**, comme détaillé sur le support ci-dessous :

- COCOF :
 - AAP accessibilité co-porté avec BE (+40 notes d'intention)
- Hub:
 - Révision du module d'autodiagnostic sur la transition économique et module spécial commerces et HORECA
- BEE:
 - Présélection des dossiers de l'AAP Production Pro mais à valider prochain gouvernement,
 - Ordonnance financement agri passée en 1ère lecture
- BE:
 - Budget FEDER (réduit) pour projet hub logistique/légumerie
 - Incubateur projets transformation: revente de FarmCity par citydev
 - Ordonnance cantine présentée en gouvernement, point reporté -> pour le prochain gouvernement
 - Arrêté invendus : pas de passage en 3eme lecture sous cette législature

Ixelles demande à quel **public cible l'AAP accessibilité** est destiné. BE répond que l'AAP vise le monde associatif et que plusieurs communes sont impliquées ou soutiennent les projets déposés par ces associations.

Brulocalis demande à BEE si **l'AAP Production Pro** est à destination de ce qui ne rentre pas dans la PAC. BEE confirme qu'une condition de sélection est de ne pas déjà être subsidié par la PAC. Cet AAP vise également à soutenir de plus petits projets. La Ville de Bruxelles s'interroge sur la continuité de cet AAP après le passage de l'ordonnance financement agri au gouvernement. BEE répond que l'AAP sera utilisé comme outil complémentaire pour mettre l'accent sur des thématiques spécifiques, et dépendra du budget disponible.

La Ville de Bruxelles se renseigne sur le projet **hub logistique/légumerie**. BE explique qu'ils n'ont pas d'informations plus précises à ce stade car ils doivent encore discuter de la mise en œuvre de ce projet avec un budget réduit. Le hub logistique serait opérationnel d'ici 4 à 6 ans.

Le secrétariat poursuit sa présentation des dernières réalisations de la stratégie GF2 avec un retour sur l'évènement annuel, le Conseil Participatif, les réseaux échanges et la cartographie de l'offre GF.

Brulocalis demande quelle est la signification du code couleur de la **cartographie de l'offre GF** présentée dans les slides de présentation. BE précise que cette cartographie n'est plus d'actualité. La nouvelle cartographie sera disponible avec du retard, il n'y a pas encore d'échéance précise.

En résumé : Les participants échangent sur les réalisations marquantes et actualités des co-porteurs de la stratégie en 2024.

2. Discussion

- a. *La dynamique communale d'alimentation dans les cantines : présentation, partages d'expérience et échange sur les besoins des communes*

Notes :

BE commence par présenter les dispositifs régionaux existants ou en cours en matière d'alimentation durable dans les cantines :

- **Evènement du facilitateur B2B sur l'approvisionnement GF pour les cantines** : l'objectif de cet évènement était de présenter ce qui peut être utile aux cantines ainsi que certaines astuces pour encourager une offre locale dans un marché public. Certaines informations clés ont également été partagées comme le fait que certains produits bio sont moins chers que les produits conventionnels en raison de l'inflation. Une [étude de l'ADEME](#) démontre que 20% de produits bio représentent un surcoût de 1,5% du coût du repas scolaire et revient à 18€/enfant/an. 6 fournisseurs présents à cet évènement sont prêts à travailler avec les collectivités : MaBio, HiFalafels, LustiFoods, Ecodal, Koolmees et Terroirist.
- **L'attestation de contrôle** : l'idée de cette attestation vient du fait que de nombreuses cantines sont livrées par des cuisines centrales et peuvent difficilement prouver qu'elles ont une offre GF. Cette attestation s'adresse directement aux cuisines centrales livrant des cantines bruxelloises. L'idée également derrière cette attestation de contrôle est de faciliter l'accès au label GF pour les cantines. En plus de l'attestation de contrôle de la cuisine centrale, les cantines doivent encore respecter 6 critères obligatoires et 8 critères optionnels pour obtenir le label GF. Actuellement, 4 candidatures ont été reçues. L'audit sur place des cantines ayant introduit un dossier est prévu en septembre.

BE propose un tour de table afin de savoir quelles communes comptent labelliser leurs cantines :

- Ixelles aimerait labelliser les cantines des écoles primaires communales. Ils ont déjà procédé à des mesures du gaspillage. Ils doivent encore travailler sur l'animation pour avoir de l'impact mais cela dépend des ressources humaines mobilisables. La labellisation des crèches est à réfléchir. En terme de timing pour déposer les candidatures, cela dépend également des ressources humaines disponibles.
 - Ixelles est intéressé de savoir quels sont les types d'accompagnement offerts par BE. BE explique qu'ils sont 2 personnes (pas à temps plein) en interne pour l'accompagnement des cantines. L'accompagnement se fait généralement en 2 temps : une première réunion d'une heure pour discuter de la situation actuelle et définir les besoins et ensuite ½ journée par cantine pour accompagner, conseiller, discuter. Les thématiques sont assez variées et dépendent des besoins de la cantine (assiette équilibrée, gaspillage alimentaire, communication, ...) Cet accompagnement vise les directeurs d'école, les cantiniers, ... BE peut également venir présenter le label aux écoles si ces dernières ont besoin d'informations supplémentaires avant de se lancer.
 - Ixelles a également des besoins en termes de **sensibilisation** à la GF. BE évoque l'outil pédagogique Jim Carotte. Une séance d'information aura lieu le jeudi 22 août.
- La Ville de Bruxelles n'a pas d'objectif à court ou moyen terme de labelliser ses cantines. Ils ont par contre l'ambition de durabiliser l'approvisionnement des **Cuisines Bruxelloises**. Une note stratégique est en cours de rédaction à ce sujet.
- Etterbeek a déjà labellisé ses 2 sites de production qui livrent les cantines de la commune. La prochaine étape est de labelliser les écoles qui sont livrées par ces sites de production mais ce ne sera pas avant mars 2025. Concernant les crèches, ils ont observé un retour en arrière pour des raisons budgétaires.
- Anderlecht compte mettre de nouvelles mesures en place à la rentrée dans certaines écoles comme par exemple du matériel de communication qui serait fabriqué par les enfants et ensuite exposé en fin d'année pour rassembler les parents. 4 écoles poseront potentiellement leur candidature pour le label en mars 2025.

- Saint-Josse a 6 écoles sur la commune dont quelques-unes qui bénéficient du [décret gratuité](#) et qui pourraient potentiellement tendre vers la labellisation GF.
- Saint-Gilles n'a pas les informations à ce sujet. Il y a au moins 5-6 écoles sur la commune.

BE continue à parcourir les outils régionaux existants en matière d'alimentation durable dans les cantines :

- **L'ordonnance cantine** : l'objectif est d'inciter les cantines bruxelloises qui n'ont pas encore une dynamique de durabilité en les contraignant à évoluer vers les critères du label GF. Cette ordonnance a été construite sur base de consultations avec les secteurs impactés pour intégrer les retours du terrain. Dans un premier temps, l'ordonnance ne sera pas appliquée au secteur de la santé. L'ordonnance cantine est actuellement en attente pour passer au prochain gouvernement.
- **Le label cantines Good Food** : l'accompagnement pour obtenir le label est internalisé chez BE. 65 cantines sont actuellement labellisées. Le renforcement des critères liés à l'assiette équilibrée pose quelques freins au sein des cantines d'entreprises car les adultes demandent des portions de viande supérieures à la recommandation du label. BE s'attend à une vague de labellisation suite à la mise en place de l'attestation de contrôle et du décret gratuité. Plus d'une centaine d'écoles pourraient aller vers le label d'ici 2028. La prochaine deadline pour introduire sa candidature est le 14 octobre 2024 (puis mi-mars 2025). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le helpdesk pour les cantines Good Food helpdeskcantine@environnement.brussels

Etterbeek demande s'ils existent des outils pour diminuer la **charge administrative** engendrée par la labellisation GF qui constitue un frein pour de nombreuses écoles. BE répond que l'attestation de contrôle poursuit justement cet objectif. L'accompagnement offert par BE comprend également la vérification des dossiers si nécessaire. Une plateforme va être créée prochainement pour faciliter la remise des dossiers. Un [Vademecum](#) a également été rédigé pour aider les cantines.

Brulocalis poursuit la discussion sur les cantines en partageant l'**expérience de Woluwe-Saint-Lambert** concernant les cantines durables au sein des crèches communales. Ce partage d'expérience a été écrit dans le cadre du moniteur du développement durable rédigé par Brulocalis pour la thématique Good Food : [Moniteur du développement durable n°35](#). Si les communes ont des questions à ce sujet, elles peuvent contacter Adeline Gobert de la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Ixelles réagit à la conclusion de l'article « *encourager les pouvoirs publics et les politiques en place à soutenir le développement de ce type de structure de portage intermédiaire* ». Il est compliqué d'écrire des cahiers des charges qui favorisent ce type de structure (Mabio par exemple) car ce sont des structures très rares donc il y a peu de possibilités de mise en concurrence. Il est difficile de justifier en interne la rédaction de ce type de CSC.

Le secrétariat propose de terminer cette partie par une dernière discussion sur les besoins des communes en terme d'accès à l'information et d'outils disponibles :

- Etterbeek utilise régulièrement le **bottin GF** et se demande s'il est bien à jour. BE explique qu'une personne en interne est chargée de la mise à jour du bottin mais qu'il n'est pas évident de tenir ce genre d'outil à jour puisque les commerces s'inscrivent eux-mêmes. Les communes ne doivent pas hésiter à envoyer un mail à info@goodfood.brussels s'ils constatent une erreur.
- Etterbeek marque également son intérêt pour de nouveaux outils pédagogiques. Les écoles sont à la recherche d'outils ludiques avec une animation facile sans trop de mise en place ni de budget. BE évoque [l'outil Game of Food](#).
- BE demande si un guide disponible sur le portail sous forme de sondage et d'arbre décisionnel qui renvoie vers les bonnes ressources suivant le degré de maturité pourrait les intéresser. Les communes présentes répondent par l'affirmative.
- Etterbeek demande s'il existe un filtre dans le bottin GF pour les prestataires qui respectent Brudalex. BE répond que ce filtre n'existe pas. Il est possible de se tourner vers le facilitateur B2B si besoin.

- Ixelles interroge BE sur la possibilité de constituer une centrale d'achats durables. BE répond par la négative car les achats alimentaires représentent une thématique beaucoup trop large avec une diversité de besoins et de publics. Une centrale d'achats a déjà été envisagée pour un sous-segment comme l'événementiel. De plus, les ressources humaines sont limitées et une telle centrale d'achats exigerait une charge administrative très lourde.

En résumé : BE présente les dispositifs régionaux pour faciliter la transition vers l'alimentation durable dans les cantines. Obtenir le label cantines Good Food est à l'agenda de plusieurs communes, notamment via l'attestation de contrôle pour les cuisines centrales.

b. Plan d'action pour la production fruitière : retour du groupe de travail, partage d'expérience et alignement avec les initiatives communales

Notes :

Le secrétariat commence par un retour sur le **GT Fruitiers** qui a commencé en mars dernier. L'objectif de ce GT est d'établir une feuille de route avec des actions concrètes pour augmenter la production fruitière à Bruxelles (dans l'espace public et privé dans un second temps) en vue de la présenter au prochain gouvernement. Les participants se sont accordés sur 4 objectifs stratégiques et plusieurs résultats clés par objectif. Les prochaines étapes sont la définition d'indicateurs pour suivre les résultats clés et la priorisation d'un plan d'actions.

Saint-Gilles présente le **projet KleinPetitFruit** qui est un projet bi-communal avec Forest subsidiée dans le cadre de l'action climat 2022 :

- Ce projet a pour ambition d'un côté de **planter des haies comestibles** dans les espaces semi-publics et de l'autre de **sensibiliser** les habitants autour de la collecte et de la consommation de ces fruits.
- Afin de permettre la plantation de haies comestible, ils ont d'abord réalisé une **cartographie** des lieux-cibles potentiels. Ils ont eue la chance de recevoir proactivement des demandes d'écoles et de crèches pour planter des haies sur leurs espaces.
- Un **protocole léger** a été mis en place pour vérifier la qualité du sol en collaboration avec Thomas Drouet de l'ULB. Suite à l'analyse des échantillons, 5 sites ont dû être écartés. Il n'y avait pas de corrélation entre ces 5 sites. La source de pollution était généralement liée à l'historique (remblais utilisés ou industries avoisinantes comme des teintureries, imprimeries, ...).
- Pour les journées de plantations, ils ont conclu un marché avec Buumplanters entre octobre et mars.
- En ce qui concerne la distribution de plants de petits fruits, ils font une action lors de la Sainte-Catherine en novembre pour distribuer des **arbustes** via l'achat groupé organisé par Velt. Lors de la distribution, ils prennent également les contacts des citoyens afin de les convier aux formations de taille et d'entretien. Au printemps, ils distribuent des plants de **fraisiers** avec une priorité pour les public qui n'ont pas/peu accès à un espace vert. Ils organisent cela en collaboration avec un gestionnaire des logements sociaux.
- Les ouvriers des espaces verts des deux communes sont impliqués dans certains ateliers/visites et formés.
- Même si certains arbustes ont déjà donné des fruits, ils n'ont pas encore installé de signalétique dans l'espace public afin de ne pas décevoir les habitants.
- Ils sont à mi-chemin vers leur objectif de plantations. Si tout se passe correctement dans les prochains mois, l'objectif devrait être atteint.

Brulocalis se demande quelle est la différence entre ce projet petit fruit et le **projet ARBRES**. Saint-Gilles explique que le projet petit fruit était plus facile à mettre en place par rapport à des arbres : tout le monde aime les petits fruits, peu de pourriture au sol, ... Il s'agit d'un bon tremplin pour évoluer par après vers d'autres fruits ou des légumes. Ce projet peut être vu comme un laboratoire d'apprentissage.

Brulocalis s'interroge sur ce que comprend le terme « **semi-public** ». Saint-Gilles donne plusieurs exemples tels que les écoles, les endroits avec uniquement un accès en journée, les jardins des maisons de repos, ... Ils ont par ailleurs pour ambition de travailler la prochaine saison avec les voiries régionales qui ont beaucoup d'espaces verts.

Saint-Josse se renseigne sur le **type d'achats groupés** fait avec Velt. Les communes de Saint-Gilles et Forest ont commandé un nombre de plants et ils ont ensuite organisé la distribution aux citoyens (avec un maximum de 2 plants par personne).

Ixelles souhaite savoir comment ils s'organisent pour la **gestion et l'entretien des fruitiers**. Saint-Gilles explique que cela dépend des endroits. Dans les écoles et les crèches, ce sont eux les responsables de la taille et de la récolte. A noter qu'il n'y a pas de charte écrite, ce n'est pas surveillé. Il y a probablement des endroits où cela ne va pas marcher. Dans les parcs, il faut définir à l'avance qui est en charge de la gestion des plants. Saint-Gilles précise que les espèces choisies demandent peu d'entretien et que le principe de ce projet est de proposer des zones d'auto-cueillette libre pour les habitants. Il faudra suivre dans le futur la perception des habitants quant à ces plants et leur gestion également.

Ils n'ont pas reçu de retour des habitants sur les fraisiers. Concernant les 700 plants distribués, ils ont reçu quelques retours des habitants qui sont venus aux formations. Ils envisagent de mettre en place un questionnaire afin de récolter plus de retours des habitants.

Pour terminer, le secrétariat propose un tour de table pour discuter des **initiatives existantes ou potentielles** dans les communes :

- Saint-Josse envisage de devenir un **point de distribution**. Ils sont déjà en contact avec Velt. Actuellement, beaucoup d'actions sont lancées en lien avec les fleurs mais ils souhaitent aller plus loin. La commune soulève la difficulté de collaborer avec les espaces verts qui s'occupent des parcs mais qui ont un manque important de ressources humaines. Saint-Gilles rebondit sur ce point en expliquant un point clé du projet qui est d'avoir un **médiateur GF** qui prend le temps d'aller sur le terrain et de faire du lien entre toutes les parties prenantes.
- La Ville de Bruxelles a un projet subsidié dont une partie qui est liée à la plantation de buissons. Ils se retrouvent également face à un manque de ressources de jardinier. Une piste de solution est de **collaborer avec des ASBL** comme Velt, Buumpanters ou des collectifs citoyens qui ont les capacités de s'en occuper. La commune évoque aussi l'importance du choix des essences et de l'anticipation de la récolte. BE conseille de creuser la piste des collectifs citoyens.
- Etterbeek a des **vergers participatifs** avec des ateliers organisés pour les citoyens. Ils ont l'ambition d'étendre la place du fruitier sur le territoire de la commune mais ils font face à un manque de RH et de budget ainsi qu'à une réticence des Espaces Verts. Ils ont également été contactés par Velt pour devenir un point de distribution. La commune aimerait développer plusieurs initiatives mais ils font face à de nombreux freins (budget, RH, collaboration, ...). Si du support est créé pour augmenter la production fruitière sans augmenter les besoins en RH, Etterbeek est très intéressé. Bruxelles-Ville répond que le projet ARBRES a développé un premier outil pour aider à la sélection des espèces fruitières.
- Ixelles a 9 potagers collectifs sur la commune ainsi qu'un projet « végétaliser Ixelles ».

En résumé : Plusieurs initiatives communales existent pour encourager la production fruitière à Bruxelles, dont le succès du projet KleinPetitFruit de Saint-Gilles & Forest. BE a lancé un groupe de travail sur ce sujet pour établir une feuille de route à présenter au prochain gouvernement.

3. Prochaines étapes

Notes :

Le secrétariat propose de planifier la rencontre en novembre-décembre selon les disponibilités et rappelle que l'agenda de ces rencontres est ouvert aux propositions des communes. Ixelles suggère d'approfondir la prochaine fois le sujet de l'accessibilité à l'alimentation durable (par exemple en lien avec l'AAP co-porté par la COCOF et BE).

Actions à prendre :

- ✓ Le secrétariat envoie le PV de la réunion.
- ✓ Le secrétariat planifie la prochaine rencontre.